

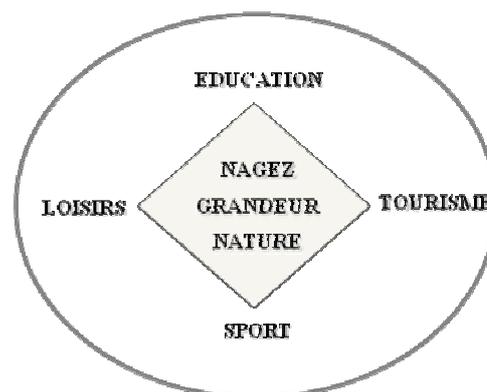
Nagez Grandeur Nature - Natation en milieu naturel

De multiples combinaisons de pratiques sont possibles en fonction :

- des attentes des pratiquants
- du niveau des pratiquants
- de l'environnement
- des conditions de pratique

Nagez Grandeur Nature c'est :

- un réseau national
- des sites N.G.N. au cœur des plages
- des professionnels formés
- des activités de qualité ouvertes à tous
- du matériel adapté mis à disposition des pratiquants
- le respect de l'environnement



4 POLES DE PRATIQUE

Objectifs :

- PERMETTRE au club de continuer d'exercer son activité pendant la période estivale
- PARTICIPER activement à la prévention des noyades
- VALORISER le dynamisme local
- ANIMER les plages et les plans d'eau
- DÉVELOPPER les activités à destination de tous les publics
- ÉDUQUER et LUTTER contre toutes les formes d'incivilité
- DÉVELOPPER la natation en milieu naturel
- SENSIBILISER les pratiquants à l'environnement

Activités :

Les activités sont orientées autour de 5 domaines :

- la découverte de l'eau et des premiers apprentissages
- le perfectionnement
- la forme, la remise en forme et l'entretien
- le passage de tests Nagez Grandeur Nature et de brevets
- les animations et les jeux aquatiques

Période	Juillet à Septembre
Lieu	milieu naturel (lac, mer, rivière)
Durée de la manifestation	2 semaines à 2 mois - en fonction site d'accueil
Activités	découverte, apprentissage natation, jeux aquatiques...
Public ciblé	large public (tout âge) - en fonction site d'accueil
Aménagement du site	balisage du site avec le matériel spécifique N.G.N.
Coût pour le pratiquant	gratuit ou payant - en fonction site d'accueil
Coût organisateur	organisation (personnel, frais divers...) agrément N.G.N. matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur

Le comité régional vous accompagne dans l'organisation de cet événement !

Merci d'indiquer vos intentions pour l'été 2010,
par téléphone au 04 67 82 16 67 ou par mail : ffn.lang-rouss@wanadoo.fr

OPERATION SAVOIR NAGER

Au-delà de la prévention active des noyades, « Savoir Nager » est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants, Natation, bien sûr, mais aussi nautiques (voile, plongée, canoë, jeux d'eau, etc.).

L'été 2009, pour donner encore plus d'ampleur au dispositif, l'opération « Savoir Nager » a été ouverte aux Fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A.). Sept Fédérations sont concernées : la Fédération Française Handisport, la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport, la Fédération Sportive et Culturelle de France, l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique, l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré.

Enjeu :

Offrir aux enfants le bagage essentiel qui leur permette de pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité, identifier par le test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française.

Le concept :

- 1 STAGE D'APPRENTISSAGE
- 20 séances d'1 heure,
- 1 séance/jour
- sur au moins 5 semaines
- GROUPE de 8 enfants à 12 enfants ne sachant pas nager.
- ENFANTS âgés de 7 à 12 ans.
- COURS GRATUITS, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros.
- PRIORITÉ donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale.
- INDEMNISATION FINANCIÈRE FÉDÉRALE:
750 € T.T.C. par cycle d'apprentissage
+ 12 € par enfant ayant effectué un cycle complet d'apprentissage (15 séances).

Les organisateurs potentiels :

- Clubs d'hiver F.F.N.
- Clubs d'été F.F.N.
- Municipalités
- Associations affiliées à une des 7 fédérations du C.I.A.A.

Période	Juillet/Août
Lieu	piscine ou milieu naturel
Durée de la manifestation	5 semaines, 1 séance d'1h/jour
Participation requise	15 à 20 séances
Activités	cours apprentissage natation
Public ciblé	enfants 7 à 12 ans
Coût pour le pratiquant	gratuit hors coût licence 15 €
Coût organisateur	organisation (personnel, frais divers...) matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur location lignes d'eau (en piscine)

Le comité régional est disponible pour vous conseiller dans la mise en place de cette activité

Merci d'indiquer vos intentions pour l'été 2010

par téléphone au 04 67 82 16 67 ou par mail : ffn.lang-rouss@wanadoo.fr

OPERATIONS « NAGEZ GRANDEUR NATURE » ET « SAVOIR NAGER »

Perspectives été 2010 : mettre en relation les deux opérations estivales fédérales afin de sensibiliser davantage de clubs à leur mise en place.

	LES CONCEPTS	
	Nagez Grandeur Nature	Savoir Nager
Période	Juin à Septembre	Juillet/Août
Lieu	milieu naturel (lac, mer, rivière)	piscine ou milieu naturel
Durée de la manifestation	flexible, minimum 2 semaines	5 semaines, 1 séance d'1h/jour
Participation requise	en fonction du site d'accueil	15 à 20 séances
Activités	découverte, apprentissage natation, jeux aquatiques...	cours apprentissage natation
Public ciblé	large public (tout âge) - en fonction site d'accueil	enfants 7 à 12 ans
Coût pour le pratiquant	gratuit ou payant (en fonction site d'accueil)	gratuit hors coût licence 15 €
Aspect financier avec F.F.N.	achat agrément N.G.N. 230 €	indemnisation de 750 € par cycle d'apprentissage + 12 € par enfant ayant effectué un cycle complet (15 séances)
Coût organisateur	organisation (personnel, frais divers...) agrément N.G.N. matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur	organisation (personnel, frais divers...) matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur location lignes d'eau (en piscine)

Proposer « Savoir Nager » dans le cadre de « Nagez Grandeur Nature » - LES ATOUTS :

- Activité originale : cours de natation en milieu naturel pendant la période estivale
- Pratique encadrée par des professionnels
- Pratique labellisée F.F.N.
- Action soutenue par le ministère de Santé et des Sports : aide financière qui couvre une partie des frais
- Prévention des noyades
- Promotion de la natation et du club organisateur hors du cadre traditionnel (piscine)

Principe :

- Proposer un site « Nagez Grandeur Nature »
- Prévoir un créneau « cours d'apprentissage Savoir Nager » dans le programme
- Dotation logistique et administrative N.G.N + Savoir Nager et indemnisation financière fédérale